

Le teck à Bassila

BEHOUNDJA Raoul
Décembre 1999

Généralités

Ordre : Plemomales

Famille : Verbenacée

Genre : Tectona

Espèce : grandis

Le teck est une espèce originaire de l'Inde, la Birmanie, la Thaïlande et les Iles d'Indonésie. Son aire géographique s'étend depuis les 25° de latitude nord dans l'Etat de Kachin en Birmanie jusqu'au 8° de latitude. Il a été introduit au Bénin en 1916 et connaît un véritable essor dans les régions de Toffo, Agrimez, Djigbé et la Lama-Nord.

1 Caractéristiques botaniques

Le teck est caractérisé par :

- Un fût droit, lisse, cylindre et élevé. La hauteur moyenne dans la bonne condition est de 25 à 45 m avec un diamètre moyen de 30 à 80 cm.
- Une cime arrondie, une écorce épaisse de 5 à 10mm.
- Ces feuilles sont grandes, caduques et opposées chez les jeunes sujets et de couleur verte. Ces feuilles mesurent communément 30 à 50 cm de long à 1 m parfois et 20 à 25 cm de large. Elles tombent pendant la saison sèche. Ces fleurs assez nombreuses apparaissent au début de la saison pluvieuse.
- Les fruits sont de petites drupes charnues enfermés dans une petite enveloppe. Au cours de la germination les cotylédons sortent et constituent les premières feuilles. Son pouvoir germinatif est d'environ 75% en situation courante. Le teck a un système racinaire pivotant. Il rejette vigoureusement de souche.

2 Exigences écologiques

2.1 Climat

Le teck se développe bien depuis le niveau de la mer jusqu'à 900 m d'altitude entre les parallèles 10 à 25 ° de l'attitude.

Dans les forêts où le teck atteint son développement et sa croissance optimale, les températures maximales à l'ombre sont 40° C et les minimales de 12,5° C.

Au Bénin, la croissance spectaculaire du teck s'observe à une température moyenne de 25 à 27°C.

D'une façon générale, le teck préfère un climat où la pluviométrie varie de 750 à 3000 mm par an avec 3 mois de saison sèche.

Le teck est une espèce héliophile. Le degré hygrométrique où l'humidité atmosphérique dépend beaucoup de la provenance, il est situé entre 30 et 80% durant la saison sèche.

2.2 Sol

Du point de vue édaphique, le teck ne supporte pas les sols trop argileux et les sols marécageux. Il préfère les sols profonds, fertiles bien drainés et aérés, riches en bases comme le calcium, le magnésium...

Il se développe bien sur de variables sols et de formation géologique, si le sol possède une profondeur et fertilité suffisante avec une humidité adéquate.

3 Sylviculture

3.1 Régénération naturelle

Le teck est une essence dotée d'une forte potentialité de régénération. On peut la provoquer en ouvrant le couvert végétal et en dégaugeant le sous-bois. Les coupes de lisière provoquent une abondante régénération naturelle.

3.2 Récolte et traitement de semence

Il n'existe aucune difficulté de s'approvisionner en graine de teck au Bénin du fait de l'étendue des teckeraies. Les graines sont ramassées ou récoltées au pied des arbres de novembre à février.

La récolte sera faite sur les arbres droits à cime bien développé et ayant peu de goumands. Les graines sont stockées en sac dans un local bien ventilé. Les graines de teck germent très lentement dans les conditions naturelles. Elles conservent leur capacité de germination pendant 1 à 2 ans.

Pour hâter la germination, on procède à une méthode de levée de la dormance :
Trempage de la semence dans l'eau (1 à 2 semaines).

3.3 Technique de pépinière

Le teck se produit en dix semaines réparties comme suit :

- Une semaine de prétraitement.
- Une semaine de germoir (prépépinière).
- Une à deux semaines sous ombrage.
- Six à sept semaines de suivi.

Le prétraitement est une opération qui consiste à laisser séjourner sur une plate forme bétonnée les graines de teck arrosées matin et soir de façon à stimuler la germination par la levée de l'état de dormance.

Le séjour des graines sur la plate forme dépend de l'ensoleillement le séjour des graines par le développement précoce des germes.

Ainsi, les graines stimulées sont étalées aux germoirs. Les germoirs sont des cadres en bois de 1 m de large sur plusieurs mètres de longueur et 10 à 25 cm de profondeur. Ils sont remplis de substrat tassé et nivelé jusqu'à 1,5 cm du bord supérieur. Il existe également des germoirs de fortune formés d'un amas périphérique d'argile ou de terre mouillée et damée.

Le résultat de ce germoir doit également être tassé et nivelé.

C'est sur le substrat aménagé que les graines prêtaitées sont étalées de façon uniforme. Il est important d'éviter des densités fortes qui favorisent la fonte de semis.

Notons que les graines étalées sont légèrement damées pour assurer le contact avec le substrat. Elles sont ensuite recouvertes d'une mince couche de substrat (0,5 cm environ) afin de couvrir les graines.

Le germoir ainsi préparé est arrosé matin et soir suivant les conditions atmosphériques.

Après une semaine de séjour au germoir, les plantules qui sortent sont repiquées en pot ou sur des planches de pépinière à un écartement de 20 cm x 20 cm. Le repiquage de ces plantules se fait de préférence le soir. Elles sont arrosées 2 fois par jour et exigent une ombrière la première semaine de repiquage. La pépinière est débarrassée d'ombrière la deuxième semaine après repiquage jusqu'au moment de la plantation.

3.4 Plantation

Après le choix du terrain et sa préparation, les opérations doivent être terminées pour fin avril. La mise en terre des stumps ou des plantules se fera dès l'installation des premières pluies (mai,, juin, juillet) en fonction des régions.

La densité de plantation est fonction du régime de traitement suivi. En régime de taillis, il est couramment utilisé l'écartement de 2 x 3 m. Soit respectivement 2500 plants/ha et 1666 plants/ha. La trouaison peut s'effectuer juste avant la plantation. C'est des trous de 20 x 20 x 40 cm ouvert à la bêche ou à la machette. Les stumps ou les plantules mis dans le trou dès leur arrivée sur le terrain. La plantation commence très tôt le matin. Les stumps ou les plantules sont placés au milieu du trou verticalement le collet au niveau du sol.

La terre est remise en place soigneusement autour des racines bien tassées.

L'écartement 2 x 2 m permet aux plantes de vite grandir et l'écartement 2 x 3 m est de 1666 plants.

NB : Pour obtenir le stump de teck, il faut arracher les plants âgé de 1 an après le semis en planche ou récupérer la nature. Les tiges sont coupées à 5 ou 10 cm au dessus du collet et le pivot central coupé à 25 à 30 cm environ. Seuls les plants ayant un diamètre de 1 à 1,5 cm au collet et ayant une seule tige sont retenus.

3.5 Entretien

Il consiste en des nettoyages de la plantation pour supprimer la concurrence des végétations herbacées. Il peut durer pendant des années en fonction des modes de plantation choisie. Le nettoyage des plantations au cours des trois premières années est indispensable. Après les 3 ans le couvert dominant la végétation et le combat efficacement. Pendant toute la vie de la plantation celle-ci doit être protégée contre les feux de brousse pendant la saison sèche de novembre jusqu'à l'installation des pluies. Cette opération consiste à l'installation des pare feu large de 10 m qui ceinture toute la plantation et doit être nettoyé.

4 Conduite de la plantation

Ces peuplements seront aménagés en futaie pour l'obtention du bois d'œuvres. Le teck ne tolérant pas l'étouffement doit être éclairci très tôt sinon les arbres arrêteront de croître et donneront des gourmands lorsque les cimes se touchent.

L'éclaircie des teckeraies a pour but :

- de sélectionner les meilleurs arbres,
- d'amener le peuplement à des conditions de production favorable.

Les éclaircies peuvent être systématiques ou sélectives.

Dans le cas d'éclaircie systématique, on peut éliminer une ligne sur deux ou un arbre sur deux. Ainsi, sur 1 ha de 2500 plants nous aurons 1250 plants après la première éclaircie, 625 plants après la seconde.

Dans le cas d'éclaircie sélective on élimine les mauvais sujets pour laisser les sujets d'élites. la méthode consiste à regarder le bas et le haut de l'arbre afin de s'assurer que l'arbre retenu est sain, a un bon fût et pas trop de branches. Sur 1 ha, 200 plants sont sélectionnés. Entre deux plants retenus il faut au moins une distance de 8 m. Lors de la coupe, il faut veiller à ce que personne ne reste dans le sens de la tombée de l'arbre. La coupe s'effectue à 15 cm du sol et est inclinée.

En République du Bénin, les éclaircies sont sélectives et se font après 5 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans, etc.